

Feuilleton du Pays du dimanche : Honneur pour Honneur

Autor(en): **Stéphane, Marie**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **1 (1906)**

Heft 6

PDF erstellt am: **27.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-256020>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du

LE PAYS

Pays du dimanche
à
Porrentruy
—
TELEPHONE

DU DIMANCHE

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

La Garde suisse

Pontificale

(SUITE)

Deux siècles de paix succédèrent aux temps orageux : nos compatriotes à Rome en profitèrent pour cultiver leurs talents. De nombreux artistes suisses avaient débuté dans la Garde où profitant des multiples libertés de leur service, ils fréquentaient les écoles et ateliers des beaux-arts et s'initiaient aux œuvres des plus grands et des premiers maîtres exposées dans les superbes galeries qui font la richesse artistique de Rome. On en retrouve d'autres s'adonnant à l'étude de la théologie, de la philosophie, etc., et qui devinrent plus tard fort connus. Citons, par exemple, Jean Gross, les deux Borner, Schwendimann, Hunkeler, Pierre Herzog, Ignace Pfyffer d'Altishofen, Jost Schiffmann, Léodegar Bolzern, Zimmermann de Lucerne et Rey de Fribourg.

De temps à autre, il y eut naturellement des changements dans le service de la Garde. Assez souvent une partie de la troupe fut envoyée en province pour renforcer les gardes des Légations. Quand la reine Christine de Suède renonça au trône pour faire retour dans le giron de l'Eglise catholique, elle se fixa à Rome et reçut aussi du Pape Clément IX une partie de la Garde suisse pour sa garde personnelle : de grands honneurs furent faits à cette princesse et par-

Feuilleton du *Pays du dimanche* 4

Honneur pour Honneur

par Marie Stéphane.

Introduit aussitôt dans l'antichambre d'un élégant boudoir, tendu de perse, où la marquise recevait ses fournisseurs, le bijoutier dut attendre fort longtemps que M^{me} d'A... eût fini de discuter avec son tapissier sur les dispositions et la nuance que devaient avoir les tentures d'un salon chinois qu'elle méditait de remeubler à nouveau.

Enfin le tour de Pierre est venu. Debout près d'une console en bois sombre sur laquelle, à l'appel de sa maîtresse, un camériste vient d'étaler les diamants en question, Lenorey examine attentivement les dessins art nouveau du travail original qu'on

tiellement à sa mort qui la surprit à Rome en 1689. Il y eut aussi un grand nombre de Gardes suisses qui prirent part aux pèlerinages de Jérusalem.

Parmi les colonels de la Garde qui fonctionnèrent à Rome pendant ces temps de paix, nous voyons des Lucernois des plus éminentes familles. Les Segesser von Baldegg, les Junker von Fleckenstein et, depuis 1652 jusqu'à 1792, les Pfyffer d'Altishofen — à l'exception de neuf ans seulement (1696, 1705) où Jean-Gaspard Mayer von Baldegg fut colonel de la Garde suisse pontificale. De 1792 à 1798, la Garde fut à Rome sans commandant.

Ces deux siècles de tranquillité forent toutefois çà et là troublés, comme bien on le pense, par de petites entreprises guerrières de second rang. Mais le temps approche où la Garde suisse dut boire, avec ses augustes souverains, la coupe la plus amère de sa vie. Au commencement de février 1798, l'armée de la Révolution française commençait le blocus de Rome. De jour en jour l'investissement gagnait du terrain et le 20 février le Pape Pie VI était fait prisonnier et emmené en exil par les Français. La Garde suisse fut alors licenciée. Après de longues souffrances, Pie VI mourut à Valence, en France, le 21 août 1799. Après sept mois de vacance, le St-Siège devenait enfin repourvu par l'élection à Venise de Pie VII (cardinal Chiaramonti), le 14 mars 1800. En été 1801, la Garde suisse fut de nouveau rétablie et Pie VII en confiait le rassemblement au lieutenant Arn Rbyn de Lucerne. 36 hommes de l'ancienne Garde qui étaient restés à Rome rentrèrent sous le

attend de lui, conseillant un petit changement ici, une suppression là, indiquant de son crayon exercé une modification dans la disposition de l'aigrette destinée à la chevelure, une autre dans la fermeture du collier.

La marquise souscrit à ce qu'on lui propose, appréciant en connaisseur les observations judicieuses qui lui sont faites. Puis, lorsqu'enfin tout est convenu, elle conclut de sa voix un peu traînante.

— C'est entendu, mon cher monsieur Lenorey, je compte sur votre talent pour me livrer un travail irréprochable, vraiment artistique. Faites bien et faites vite, ce sont les seules choses que je vous demande ; je ne vous fixe pas de prix, je pense que vous ne me saignerez pas trop !... Travailler pour moi est une réclame, vous le savez..... Voyons, quand pourrez-vous me soumettre une de ces pièces ? Si j'allais vous trouver d'aujourd'hui en quinze, par exemple, au-

drapeau. En 1803, Charles Pfyffer d'Altishofen était choisi comme colonel de la Garde. L'année 1808 apporte de nouveau du noir ; les armées de Napoléon envahissent l'Italie et le 13 mai 1809 les Etats pontificaux étaient annexés au grand empire et Rome était occupée par le général Miollis. Pie VII devenait par le fait prisonnier de l'empereur ; il fut d'abord interné dans son palais du Quirinal, où la Garde suisse seule avait libre accès. Mais lorsque le Pape prononça l'excommunication du spoliateur des biens de l'Eglise, les Français s'en vengèrent en cherchant à prendre d'assaut le Quirinal et à s'emparer de la personne du Pape. Le 6 juillet, dès l'aube, les grenadiers, commandés par le commandant Radet escadèrent le palais pendant que les uns cherchaient à y entrer par les extrémités supérieures, les autres s'efforçaient à en faire céder les portes. La Garde suisse était prête à la suprême résistance et entendait faire payer cher l'audace de ces hérétiques, lorsque Pie VII leur intima l'ordre strict de mettre bas les armes. « Il ne doit pas couler de sang dans le palais du Vicaire du Christ, le Sauveur s'est livré sans résistance à ses ennemis, » dit le Pape toujours soumis à la volonté de Dieu. La reddition de la Garde suisse était alors prononcée, il ne restait plus qu'à s'y conformer. Elle cessa donc, encore une fois, d'exister et cela jusqu'à l'écrasement de Napoléon I^{er}.

Pie VII, alors fait prisonnier, fut conduit d'abord à Savone, où seul le vaillant cardinal Pacca et ses gens de service les plus nécessaires purent l'accompagner. A Grenoble, on le sépara encore de ceux-ci et on le

riez-vous quelque chose d'assez avancé pour que je puisse juger de l'effet produit ?..

A l'idée que cette femme élégante pénétrera dans la mansarde où si fièrement il cache sa pauvreté, une véritable angoisse étreint le bijoutier. Cette simple question, formulée cependant avec le plus gracieux et le plus engageant sourire, lui met un froid au cœur.

Puis, autre inquiétude plus cruelle encore : Pierre songe tout à coup que pour exécuter cette commande que la marquise lui confie, il lui faut acheter un platine d'or, le solder au comptant. Car moins à lui qu'à tout autre, le grand comptoir L. A. et C^{ie}, ne consentira à livrer à crédit.

Une avance de fonds lui est donc nécessaire, indispensable... Mais comment oser le dire à cette femme ?... Si elle allait refuser de lui confier le travail ou douter de sa délicatesse ? Quelle torture !

Et ne sachant comment aborder la ques-

transféra à Fontainebleau. Je ne puis résister au désir de citer quelques extraits des entretiens du grand empereur avec Pie VII. Nos penseurs modernes qui ne prétendent voir dans le Chef de la catholicité que l'ombre d'un pouvoir ou un dominateur auquel il est plutôt plat de se soumettre, seront peut-être stupéfaits de lire ces leçons de l'histoire. Un soir aux Tuileries, à l'époque des grands massacres, Napoléon disait à Pie VII, en lui montrant le joli palais vénitien qui s'élevait au quai d'Orsay : « Vous êtes là-bas et moi ici, et nous serons ensemble les maîtres du monde ! » Et le Pape secouant sa tête vénérable disait : « C'est impossible ! » Et plus tard au temps de la captivité du Pape à Fontainebleau, le même empereur, dont l'étoile pâlisait lui disait : « Vous prêterez serment à mes Constitutions ; vous aurez Avignon avec le palais des Papes en toute souveraineté, vous serez traité en roi. Et vous aurez deux millions de rente. » Et le Pape répondait encore : « C'est impossible ! »

Un peu plus tard encore, le conquérant couronné, à la tête d'une armée de 150.000 hommes, passait l'Elbe, la Vistule et le Niémen. Mais l'excommunication l'avait atteint. Et il écrivait au prince Eugène, vice-roi d'Italie : « Que prétend ce Pape avec son excommunication ? Pense-t-il faire ainsi tomber les armes des mains de mes soldats ?... »

Et bientôt l'hiver et la neige, ces ministres de la colère de Dieu, faisaient tomber les armes des mains de la Grande Armée.

Deux ans ne s'étaient pas complètement écoulés, que dans ce même palais de Fontainebleau où il avait outragé le Pape, le conquérant tombé recevait le décret par lequel son sénat proclamait sa déchéance et l'obligeait à signer son abdication. Et c'est de là qu'il partit pour l'île d'Elbe. Il conservait son titre d'empereur ; il était souverain d'une petite île ; on lui accordait deux millions de rente.

L'île d'Elbe, le titre d'empereur, deux millions de rente, un fantôme de pouvoir !

Et Pie VII était remonté sur son trône, et accueillait dans ses Etats, avec une paternelle bonté, les membres de la famille impériale déchuë !

tion, il garde un silence pénible, embarrassé.

— Vous ne me répondez pas, Monsieur Lenorcy ? fait la marquise avec un peu d'impatience... Ce que je vous demande est-il donc réellement impossible ?... Voyons, si quinze jours ne vous suffisent pas, prenons rendez-vous dans trois semaines, si vous le préférez. Est-ce convenu ? Soyez exact, par exemple, car je n'aime pas à me déranger en vain, vous le savez ! acheva-t-elle en lui tendant l'écrin.

— Ce n'est pas la date qui est impossible, madame la marquise. Le temps est court, mais j'espère y arriver quand même, dès lors que vous le desirez. Seulement, pour faire ce travail il me faut de l'or platiné... et je n'ai pas en ce moment les avances suffisantes, dit-il enfin d'une voix mal assurée.

Un mordant et cruel éclat de rire accueillit ces paroles. La grande dame se leva, et se frappant le front : comment ai-je pu oublier que cet homme était ruiné, murmura-t-elle. Puis à voix haute :

— Ce qui veut dire en d'autres termes, madame la marquise, payez-moi d'avance, n'est-ce pas ? fit-elle en continuant de rire. Malheureusement pour vous, vous vous êtes mal adressé, mon bon ; cette manière de

Voilà quelques-unes des ironies de l'histoire.

(A suivre.)

L. BAUME.

MADELEINE

NOUVELLE

I

Ce fut pour Corentine Malhouët un grand chagrin quand, en revenant du service militaire, son « gars » Hervé lui annonça qu'il ne resterait pas au pays.

Il avait eu, au régiment, l'occasion d'obliger fréquemment le fils d'un grand industriel parisien qui, libéré en même temps, lui offrait, par reconnaissance amicale, un emploi de confiance dans l'administration paternelle, et pareille occasion ne devant jamais se retrouver, il croyait pratique d'accepter.

La Bretonne protesta avec une indignation douloureuse ; est-ce qu'un beau gars solide, tel que son Hervé, allait faire comme tant d'autres, abandonner la terre et ses vieux parents par dessus le marché ?

Mais, sans se troubler, Hervé répondit qu'il avait perdu au service l'habitude de travailler la terre, qu'au surplus il gagnerait beaucoup plus d'argent ainsi et pourrait revenir dans quelques années avec une petite fortune auprès de ses parents qui, n'étant pas pauvres, n'avaient, d'ailleurs, pas de son aide un besoin immédiat.

Lorsque Corentine eut compris que ni ses raisonnements ni ses prières n'ébranleraient la volonté réfléchie d'Hervé, elle se résigna en maudissant cette attraction des villes qui arrache les garçons à leur mère, et, le sien parti, elle ne vécut plus que dans la secrète attente d'un quelquel événement qui le lui ramènerait, meurtri peut-être, mais répétant et pour toujours reconquis.

II

Cependant, les lettres d'Hervé ne l'autorisèrent pas à prévoir que cela dût se produire bientôt.

Il était content, disait-il, bien payé, cor-

faire n'est pas la mienne, et je n'ai point l'intention de changer mes habitudes. Ces choses-là sont dangereuses, savez-vous ? On expose à la fois et son argent et ses bijoux... Votre travail me plaît, je le regrette ! mais dans ces conditions je ne puis rien vous confier.

Pierre ne releva pas ces paroles auxquelles le regard et l'accent de celle qui les prononçaient donnaient une sanglante ironie. Il posa fièrement devant cette femme, dont la cruauté était inconsciente peut-être, l'écrin contenant les pierres précieuses qu'elle venait de lui remettre en main. Toute sa dignité d'honnête homme se révoltait sous cet affront immérité ; des paroles de colère lui montaient aux lèvres et il allait en cingler M^{me} d'A... comme elle le méritait par la façon désobligeante avec laquelle elle venait de formuler son refus. Mais le spectre de la misère, contre lequel tout son amour était impuissant à protéger les siens, passa devant lui ; et dompté sa révolte, courageusement il insista :

— Si vous vouliez bien me procurer vous-même, madame la marquise, les fournitures qui me sont nécessaires, je serais heureux de me charger de votre travail et j'ose vous

dialement traité, et n'eût demandé qu'un peu plus de liberté qui lui permit de jouir des distractions de Paris, et surtout d'aller embrasser ses « vieux » de temps à autre.

Mais patience : on se dédommagerait plus tard...

Le père Malhouët, dont l'asthme empirait de jour en jour, « passa » brusquement un soir sans avoir revu Hervé, qui, désolé, télégraphia. La consolation même d'assister aux obsèques lui était refusée. L'industrie de son patron traversait une crise et il n'avait pu obtenir un congé.

Dans un accès de douleur farouche, Corentine tendit le poing vers Paris, vers cette « capitale d'enfer » qui, même devant la mort, refusait de rendre ceux qu'elle avait volés !...

Et, le vieux couché sous l'herbe de cimetièrè, elle se reprit à son éternelle attente, au frêle espoir de ces lettres que le facteur apportait à intervalles réguliers.

Elle s'asseyait devant sa porte, par les beaux jours, pour l'apercevoir de plus loin. Quand elle distinguait, au bout du chemin, et qu'avant de l'avoir vu elle entendait le bruit du bâton ferré heurtant les cailloux, son cœur sautait dans sa poitrine. Alors, elle le regardait venir, toute sa vie réfugiée dans ses yeux ; elle épiait, la respiration suspendue, avec une attention palpitante, le geste qui s'ébauchait, le mouvement du bras, de la main fouillant la boîte pour tendre ensuite vers elle le morceau de papier contenant ce qui était tout ce qu'elle possédait maintenant de l'âme de son enfant, de son doux petit d'autrefois !

Le plus souvent, le facteur passait, murmurant un hâlit bonjour.

Mais un matin qu'elle ne l'attendait pas, il entra chez la veuve.

— Des nouvelles du gars Hervé ! fit-il avec un bon rire.

Il présentait une lettre à Corentine, qui ne la prit pas. Ses jambes pliaient sous le poids de son corps. Mortellement pâle, elle s'affaissa sur un siège.

— C'est-il qu'il est malade ? balbutia-t-elle en essayant machinalement avec le coin de son tablier les gouttes de sueur qui perlaient à son front : lis, Yvonnice, lis vite !...

affirmer que vous n'auriez pas lieu de le regretter.

Une lueur d'indécision passa dans le regard de M^{me} d'A...

— Ce serait un moyen, en effet ; je vais y réfléchir, et si je me décide à l'employer, je vous en reparlerai, répondit-elle d'un ton énigmatique, en congédiant du geste le bijoutier.

Lenorcy s'inclina et sortit, brisé moralement par la lutte qu'il venait de soutenir.

Il ne lui était plus possible de se leurrer d'espoir en se remémorant le sourire de cette femme au moment où il franchit le seuil de son appartement. Un profond découragement s'emparait de lui. A quoi bon vivre, lutter encore ?... Partout sans doute il recevra le même accueil ! Toujours désormais il rencontrera la même méfiance, car le monde est dur et souvent injuste pour le pauvre. Il s'incline et rampe souvent bien bas devant l'homme taré, quand celui-ci se présente entouré du prestige du pouvoir ou de la fortune, mais toujours il se détourne avec dédain de l'honnêteté aux prises avec la misère. Pierre venait d'en faire la dure expérience.

(A suivre.)